

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Lés Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Nous recevons de notre éminent collaborateur parisien D.-A. F. un article particulièrement intéressant sur « La Réforme électorale ». Nous le publierons dimanche.

LES ÉVÉNEMENTS

La réunion de Versailles. La solution des dernières questions. Ne permettons pas à l'ennemi d'exploiter nos divisions. — L'opinion de Branting sur le Bolchevisme. L'œuvre des bourreurs de crâne du socialisme échevelé. — La crise espagnole. — Le déclin du bolchevisme.

Nous approchons de l'heure où les Allemands arriveront à Versailles. Les Alliés seront-ils en mesure d'imposer à nos ennemis des conditions bien définies de nature à assurer une paix avantageuse pour la Civilisation ? Cela ne paraît pas très certain. L'intransigence de M. Wilson, qui parle en arbitre suprême, ne contribue pas à solutionner les questions. Le Président américain se prononce contre les aspirations japonaises ; il retarde le règlement de la question polonaise ; il s'oppose à ce que les engagements pris par les Anglo-Français vis-à-vis de l'Italie, au sujet de la côte Dalmate, soient totalement respectés.

Cette opposition excessive crée une situation difficile que les Boches espèrent bien exploiter à leur profit. Certes, la question de l'Adriatique est délicate. La France et l'Angleterre ont promis à l'Italie, lorsqu'elle est entrée dans le conflit, que certains points de la côte Dalmate lui seraient attribués. Depuis, les Yougo-Slaves ont proclamé leur indépendance ; ils se sont unis aux Serbes, des alliés très chers. Cet événement n'a pas simplifié la tâche des négociateurs.

On recherche donc une formule d'entente, il faut la trouver. Il n'est pas admissible que nous laissions aux Allemands la possibilité d'exploiter nos différends. Il faut convaincre M. Wilson que son utopiste idéologie dessert la cause de l'humanité. Tandis qu'il multiplie les objections les Boches agissent. Nous n'en voulons pour preuve que la cynique circulaire adressée d'Allemagne aux commerçants de l'Amérique du Sud. Il s'agit d'un appel de l'union générale des fabricants et exportateurs de Bohême. Ils disent aux Américains du sud :

« Vous devez avoir soin de faire observer à ceux de nos anciens clients, quelle que soit leur nationalité, qui, pour une raison ou une autre, hésiteraient à nous passer des commandes et à reprendre avec nous les bonnes relations d'antan, qu'ils ne doivent nourrir aucun espoir d'obtenir de toute autre source les marchandises manufacturées que nos différentes maisons sont outillées pour produire et préparer à leur fournir en quantité pratiquement illimitées, dès que la paix aura été signée d'accord avec les quatorze points du président Wilson qui, d'ores et déjà, nous garantissent la liberté des mers et une égale jouissance des droits économiques reconnus à tous les peuples civilisés.

« Les méthodes systématiquement brutales et inhumaines suivant lesquelles la guerre a été conduite en France et en Belgique par les armées franco-anglaises, (sic) et tout particulièrement par les Anglais, ont amené la destruction totale, sous le feu des canons (destruction plus que probablement voulue et préméditée par les Anglais) de toutes les usines, de tous les centres manufacturiers, stocks de matières premières, charbonnages, voies de communication, matériel roulant, etc., dans toute l'étendue des régions qui ont servi au théâtre de la guerre.

« Nos services civils et militaires, émus (sic) à la vue de pareils spectacles de destruction systématique qu'il n'était plus en leur pouvoir d'éviter, se sont vus dans l'obligation de les prévenir dans la mesure du possible, en transportant en territoire allemand la presque totalité du matériel existant dans les pays occupés par nos vaillantes armées. Nous avons pu également sauver de la destruction, grâce à l'emploi des mêmes méthodes conservatrices, des stocks de matières premières et de marchandises fabriquées, d'une valeur inestimable ; ces stocks restent à l'entière disposition

de nos commerçants et de nos industriels. »

Ainsi, c'est pour sauver le matériel de nos usines, que les Anglais s'efforcent de détruire (!!!), que les bandits ont transporté chez eux toutes nos machines du nord et les stocks de matières premières. Favorisés par cet événement, dont les Anglais sont seuls responsables (!!!!), les Boches se déclarent prêts à envahir tous les marchés américains. Ils gagneraient ainsi la paix après avoir perdu la guerre.

Ce résultat donnerait-il satisfaction aux aspirations de M. Wilson ?...

Il faut donc en finir avec des discussions de principe qui provoqueraient la faillite des vainqueurs. Il faut se mettre d'accord et imposer à nos ennemis des conditions telles qu'ils nous les imposeraient eux-mêmes s'ils étaient victorieux.

Après cinq mois d'attente, dit avec infiniment de raison Auguste Gauvain des Débats, « les peuples et les gouvernements alliés ne peuvent plus s'offrir le luxe de nouveaux délais. Aux parades allemandes, il faudra riposter du tac au tac. Pas de fioritures : des coups droits qui fassent perdre la respiration à l'adversaire. Ne laissons pas M. de Brockdorff-Rantzau rompre indéfiniment devant notre fer ; acculons-le tout de suite à un mur. Il n'a plus entre les mains qu'un tronçon d'épée. Il sera inoffensif si nous tenons toujours la pointe de notre arme intacte devant sa poitrine. »

Branting, le leader socialiste Suédois, nous a dit ce qu'il faut penser de ce régime bolcheviste que quelques mauvais français voudraient acclamer chez nous. Parlant au Congrès socialiste de la Seine, Branting a mis nos extrémistes en garde contre le mirage des Soviets :

« Nous autres, Suédois, a-t-il dit, nous pouvons connaître mieux que vous ce qui se passe en Russie. Le bolchevisme n'est pas le socialisme. Le socialisme c'est l'organisation, c'est la coopération des efforts humains en vue d'une production accrue et mieux répartie. Le bolchevisme, est le contraire de tout cela. C'est la DESTRUCTION, la production diminuée, la misère générale plus grande. »

Cet avis, dont personne ne peut contester la valeur, provoquera chez nous les sages réflexions des sincères.

Un autre exemple nous est fourni de ce que vaut la dictature du prolétariat : En Allemagne, les chefs socialistes se sont emparés du pouvoir. Comment se comportent-ils vis-à-vis de la classe laborieuse ? C'est un détail intéressant que nous trouvons dans un appel lancé par le « Comité central exécutif des Conseils d'ouvriers et de soldats de toute l'Allemagne » aux agents des chemins de fer. On lit dans cet appel :

« Le comité central a eu connaissance que, dans certaines parties du pays, les revendications émises par les agents sont susceptibles de compromettre l'exploitation régulière des chemins de fer. Or, quel que soit l'intérêt que puissent présenter certaines de ces revendications, le devoir des cheminot, dans les circonstances actuelles, est de se consacrer sans répit à la restauration du trafic. »

« ...Le comité central a le devoir de signaler toutes les conséquences funestes qu'aurait pour le peuple le désarrast des chemins de fer. Les temps sont trop graves pour ne pas sentir les difficultés infinies qu'entraîneraient des grèves sauvages. »

« Il faut donc tout d'abord qu'en aucun cas des revendications soient présentées sous menace de grève (sic). La démocratie a pour principe le jugement équitable de toutes les situations. Toutes les demandes justifiées recevront naturellement satisfaction, mais non sans examen et discussion préalable. »

Des bourgeois ne parleraient pas avec ce ton comminatoire à des corporations ouvrières. Mais les socialistes, très exigeants lorsqu'ils convoient le pouvoir, deviennent impériaux et intolérants lorsqu'ils sont les maîtres de la situation. La « tyrannie socialiste » n'est pas une simple figure de rhétorique.

Les lignes qui précèdent fixeront tout de suite les naïfs qui marchent à la remorque des farceurs qui promettent l'Eden terrestre à la masse : Première étape : la masse change des chefs bienveillants contre des maîtres tyranniques.

Deuxième étape : On passe ensuite

au régime de la DESTRUCTION qui engendre la « MISÈRE GÉNÉRALE ».

Les troupes qui suivent docilement les bourreurs de crâne du socialisme échevelé se réserveraient de cruels mécomptes... si nos internationalistes pouvaient imposer leurs méthodes !

Alphonse XIII a solutionné la crise espagnole en constituant un ministère d'extrême droite. Le premier effet, dans le pays, n'est pas de nature à rassurer le monarque : Le ministère Maura-la Cierva est mal accueilli. On considère que la constitution de ce gouvernement est un défi au parti libéral et au monde du travail.

Ce n'est pas au moment où l'Europe s'oriente vers le plus large libéralisme politique que l'Espagne peut faire exception. Placer à la tête du gouvernement les hommes qui rappellent les tragiques événements de 1909 est une gageure qui ne saurait être de longue durée.

Aussi bien, la chose n'intéresse l'Europe qu'au point de vue de la politique extérieure du Cabinet. Sous ce rapport, M. Melquiades Alvarez, chef du parti réformiste, s'exprime ainsi :

« Au point de vue international, le moment ne semble pas être très heureusement choisi pour accorder des portefeuilles à des personnalités politiques qui n'ont pas vu, pendant la guerre, profiter des nombreuses occasions qui leur furent offertes, de manifester leurs sympathies aux nations de l'Entente. La présence aux affaires étrangères de M. Hontoria, dont on connaît les sentiments nettement anglophiles et les excellentes dispositions pour la France, ne suffit pas à dissiper cette pénible impression. »

« Je crois fermement, plus que jamais, conclut M. Melquiades Alvarez, à l'avenir politique des partis de gauche espagnols. Un gouvernement ultra-conservateur ne peut, étant donnée la situation politique mondiale, présider aux destinées d'un pays dont la population entière communique dans un immense désir de progrès social et de liberté. »

Il est donc probable que l'ère de l'agitation n'est pas close chez nos voisins. Il en sera ainsi aussi longtemps que l'Espagne ne se rapprochera pas nettement des Alliés... Et nous sommes loin de l'événement ! Jamais l'influence boche n'a été plus grande chez les Espagnols. Il y avait dans la péninsule, 20.000 Allemands en 1913 ; il y en a plus de 100.000 aujourd'hui, qui travaillent à coloniser le pays. Nos voisins agraient sagement en retirant le bandeau qui leur couvre les yeux !...

Les nouvelles de Russie et de Hongrie sont meilleures.

En Russie, l'armée rouge recule sur tout le front et devant les coups très durs portés par l'armée de l'amiral Kolchak et à l'ouest devant l'armée polonaise.

En Hongrie le bolchevisme est à l'agonie.

L'odieuse régime de Lénine paraît fortement menacé !... A. C.

Le Président Wilson refusant d'accorder le port de Fiume à l'Italie, les plénipotentiaires Italiens ont déclaré qu'ils quitteraient Paris ce soir.

C'est un conflit fâcheux au moment où les Boches vont arriver à Versailles... avec l'espoir de mettre à profit les divisions des Alliés.

Il faut espérer qu'on finira par trouver un terrain de conciliation !

Réponse à une protestation allemande

Par une « lettre ouverte » adressée aux universités des pays neutres, le Sénat des universités de Leipzig et de Heidelberg a protesté contre ce qu'il appelle « les agissements inouïs du commandement français » à l'égard des professeurs et des bibliothécaires allemands qui ont été expulsés de Strasbourg. L'université d'Upsal s'est chargée de transmettre cette protestation aux universités françaises, et elle a formé le vœu, à cette occasion, que « la coopération des savants de pays différents puisse être reprise aussitôt que possible dans l'intérêt de la science. » A cette protestation, l'université de Toulouse a répondu à l'université d'Upsal par

une lettre, dont nous extrayons les passages suivants :

« MM. les professeurs allemands, dont vous nous avez communiqué les doléances, ont mis trop longtemps, et ont choisi une occasion bien futile, pour réclamer enfin contre les rigueurs de la guerre et se poser en champions du droit. »

Les mêmes plaintes qu'ils expriment aujourd'hui, ils auraient pu les faire entendre avec plus d'à-propos, et pour des motifs moins frivoles, ou bien lors des massacres de la population civile en Belgique, puis en France — ou bien au temps où l'on illuminait chez eux pour célébrer la perte du Lusitania — ou bien quand on déportait les jeunes filles de Lille et de Roubaix — ou encore dès qu'ils ont appris les horreurs des camps de représailles... Nous ne pouvons songer à dénombrer tous les crimes ; mais tous, ils ont offert aux corps savants d'outre-Rhin d'incompréhensibles sujets d'indignation. »

« Que les professeurs et les bibliothécaires allemands de Strasbourg aient été bannis de cette cité française, les membres du Sénat de Leipzig ont tort de s'en étonner, et ils s'en affligent outre mesure. Nous ne les savions pas tellement sensibles ! Et puisqu'ils souffrent à ce point d'une légitime décision qui trouble et gêne leurs collègues, quelle douleur, sans doute, ils ont éprouvée quand, dans la Belgique égarée, violée, ils ont vu la noble université de Gand remplacée par une caricature d'école supérieure, les chaires des maîtres proscrits livrées à des renégats et à des métrages, les professeurs Pirrenne et Frédéricq brutalement traînés en prison ! »

« Le rapprochement des universités de France et d'Allemagne n'est pas un problème simple. Nous invitons aujourd'hui, dans l'intérêt de la science, à traiter en confrères les intellectuels saxons, bavarois, prussiens, ce serait ne voir qu'un seul aspect de la question. Certes, la science nous est très chère puisque nous lui avons consacré notre vie ; mais il y a une chose que nous aimons davantage : c'est la justice. »

INFORMATIONS

Un oubli des plénipotentiaires

Un oubli s'est produit à la Conférence. Ces messieurs s'avisèrent sur le tard qu'ils laissaient l'Allemagne en possession d'un vaste territoire situé dans les régions polaires et nommé Kaiser Wilhelm II Land. En toute hâte nos plénipotentiaires introduisirent dans le traité de paix une clause qui réparait cette omission.

Pour recevoir les plénipotentiaires

M. Houdaille, commissaire spécial, sera chargé du service d'ordre le 25 avril à Trianon-Palace lors de l'arrivée des plénipotentiaires allemands.

Depuis mercredi le service du tramway de Versailles-Trianon est interrompu. Vendredi prochain, la circulation sera interdite, jusqu'à nouvel ordre, sur le boulevard de la Reine ainsi que dans la rue Peligny jusqu'à l'hôtel Suisse.

C'est le 26^e bataillon de chasseurs à pied qui assurera l'exécution de ces mesures.

Pas de plébiscite !

Dans certains milieux on est fermement persuadé que la discussion des préliminaires ne se prolongera pas au delà du 15 mai et on ajoute que, sous aucun prétexte, les Alliés n'accepteront que les termes des préliminaires soient soumis à un plébiscite.

Le traité sera publié lundi

Dans les cercles bien informés de la Conférence, on parle beaucoup de la forme sous laquelle le texte des préliminaires de paix sera porté à la connaissance du public. On admet généralement qu'il ne conviendrait pas que l'Allemagne entrât en possession de ce texte et put nous informer ensuite, indirectement par « sans fil », de ses dispositions essentielles avant que les alliés n'en aient eu eux-mêmes connaissance.

Le Conseil des Quatre, afin de prévenir cette éventualité, a décidé, en effet, de publier le texte complet du traité qui sera communiqué aux divers Parlements de l'Entente à l'heure même où il sera remis entre les mains des délégués allemands. Un résumé des clauses essentielles sera communiqué à la Presse dès le lundi 28 courant.

L'Italie est mécontente

Le bureau de la presse des Etats-Unis communique une déclaration de M. Wilson. Dans cette déclaration, M. Wilson

ne veut pas accorder Fiume à l'Italie.

« Attribuer Fiume à l'Italie, dit M. Wilson, serait créer le sentiment que nous avons délibérément mis ce port dont la Hongrie, la Bohême, la Roumanie et les Etats yougo-slaves dépendent, entre les mains d'une puissance dont ils ne faisaient pas partie intégrale et dont la souveraineté, si elle y était établie, devrait inévitablement sembler étrangère et non indigène, ni identifiée à la vie commerciale et industrielle des régions que ce port doit desservir. »

Une dépêche de Paris-Télégrammes adressée ce matin au Journal du Lot annonce qu'à la suite de cette note, la délégation italienne a décidé de quitter Paris.

Les Polonais s'emparent de Vilna

De grands succès de l'armée polonaise sur toute l'étendue du front Est sont signalés dans le dernier Bulletin de l'état-major. Des opérations, bien concertées et exécutées habilement et avec ténacité, ont abouti, samedi, au petit jour, à la prise de Vilna.

Presque en même temps, Baranoviczi, le plus important nœud de chemins de fer de cette région, a été occupé. Nowogrodek avait été pris déjà la veille. Le chemin de fer de Lida à Vilna est tombé intact, entre les mains des Polonais avec de nombreux wagons et locomotives.

Vilna, qui a 200.000 habitants, est à 680 kilomètres de Péetrograd et est au croisement des grandes voies de Péetrograd, Varsovie, Libau et Prusse.

Baranoviczi est à 200 kilomètres au sud de Vilna. C'est un nœud de chemins de fer d'une importance capitale.

Nowogrodek est à 150 kilomètres au sud de Vilna.

Bela Kun serait renversé

Les dernières nouvelles parvenues de Hongrie laissent supposer que de graves événements se sont déroulés à Budapest.

Le bruit court avec persistance, sans être toutefois confirmé, que le gouvernement de Bela Kun aurait été renversé.

Les Roumains et les Serbes, opérant en liaison étroite auraient infligé une défaite sérieuse aux troupes communistes.

Sous le régime des Bolcheviks

Plusieurs rapatriés d'Odessa, interrogés, ont déclaré que la situation était effroyable dans la ville. L'anarchie y grandit chaque jour. Les femmes sont poursuivies dans les rues et déshabillées par les gardes rouges qui leur arrachent leurs vêtements pour en parer leurs propres femmes.

Les maîtres de la rue sont des Chinois recrutés par les bolcheviks. Ces individus, choisis parmi les plus sauvages, semblent prendre plaisir à martyriser leurs victimes. Les crimes et atrocités commis ne se comptent plus.

Dernièrement, s'étant emparés d'un ingénieur, M. Navisti, ils lui tailladèrent les chairs et le jetèrent dans un brasier où il fut carbonisé sous les yeux de sa femme qui devint folle et mourut peu après.

D'autres de ces bandits creusent de grands trous où ils entrent vivants les propriétaires après les avoir dépouillés de leur fortune, ou, encore, leur attachent un pavé au cou et les jettent à l'eau.

Au Maroc

Les journaux français du Maroc donnent des détails sur le malheureux incident militaire survenu le 31 mars dans la vallée de l'Ouergha, près de la zone espagnole. Deux compagnies de troupes marocaines ont été attaquées et presque anéanties, sauf quelques hommes qui réussirent à gagner la kasbah de Médiouna, où ils se défendirent jusqu'à ce que des avions vinssent leur jeter des vivres et des munitions.

La petite garnison réussit même avec leur aide à faire de l'eau.

Deux ou trois jours après des renforts français vinrent secourir la kasbah.

Le total des pertes subies s'élève à 150 hommes et 4 officiers.

La mort de Védérines

L'ancien sergent aviateur Jacquet, qui fit partie des escadrilles 222 et

224, se trouvant en villégiature à Saint-Rambert-d'Albon, a pu identifier le premier Védérines après sa chute.

M. Jacquet estime que Védérines, emporté par la force du vent, n'était plus maître de son avion et qu'il commit une imprudence néfaste en voulant atterrir le dos au vent.

L'affaire Humbert-Lenoir-Desouché

Vingt-troisième audience

M. Blond est un ami de Lenoir qu'il a connu au régiment ; il le considère comme un bon garçon, un peu faible. Il ajoute que le père Lenoir était un ardent patriote. Mème déclaration de MM. Petit, architecte et Iselin. MM. Richemann et Lenoir font l'éloge du père et du fils Lenoir, dont ils étaient les employés. Mlle Blondel a été l'infirmière du père de Lenoir. Jusqu'au dernier souffle, dit-elle, Lenoir père a conservé sa lucidité. Le docteur Iscovesco a soigné Pierre Lenoir en 1906, malade d'une fièvre typhoïde. La soubrette de Mme d'Arlix, maîtresse de Lenoir, déclare que Lenoir était généreux et très attaché à elle. Jamais Mme d'Arlix n'a dit que Lenoir trahissait la France. Le général Gage dit que Humbert lui a toujours paru guidé dans ses campagnes, par un intérêt patriotique.

21^e audience

M. Collet, qui a été principal clerc de Desouches ne croit pas celui-ci coupable de trahison. M. Lamperière, avocat, affirme qu'au début des hostilités, Desouches voulut s'engager. M. Charpentier fut, au front, le sergent-major de Desouches qui fit son devoir de bon soldat et qui était très aimé de tous les poilus. M. Barbe, 5 fois cité à l'ordre du jour, a été un camarade de Desouches au front. Il rend hommage à son courage. Le colonel Weiber du 247^e d'infanterie dit que lui-même cita Desouches à l'ordre du jour pour sa belle conduite.

M. Bousset, député de la Martinique, a reçu des lettres de Mme Rochebrune qui lui signalait les agissements de Bolo. M. Dalimier, député, dit que Humbert a organisé des fêtes patriotiques. M. Boudenoot, sénateur a apprécié l'activité et le patriotisme de Humbert dont les campagnes ont permis la réorganisation de l'artillerie. Il fait l'éloge de Humbert dont l'attitude fut énergique pendant la guerre. M. Painlevé, en arrivant au ministère de la guerre, s'inquiète de la question des petites annonces dans le Journal. Mais cette affaire était réglée ; néanmoins il frappe le capitaine Ladoux. Il rend hommage au colonel Goubet.

Sénat

Séance du 23 avril

Le Sénat discute le projet de loi sur la journée de 8 heures. M. Strauss donne lecture du rapport de la Commission. MM. Flaisiènes, Chéron et Ribot soutiennent le projet de loi. Le projet est voté sans opposition.

CHRONIQUE LOCALE

L'Application de la R. P.

Un de nos confrères donne un exemple d'application de la R. P. Il prend pour exemple l'élection législative du Var en 1885, élection de 4 députés qui eut lieu au scrutin de liste avec second tour.

Sur 53.798 votants, au 1^{er} tour, la liste radicale obtint une moyenne de 24.323 voix ; et la liste conservatrice, 17.333 voix.

Au 2^e tour, la liste radicale obtint une moyenne de 33.800 voix, c'est à dire la majorité absolue.

Naturellement les 4 candidats furent proclamés élus.

Avec la R. P. il n'y a pas de 2^e tour ; dès le résultat du 1^{er} tour on établit un quotient, une moyenne et par des additions, des divisions du nombre de votants, de voix réunies par l'ensemble des candidats, on arrive à ce résultat de donner un siège de député à des candidats qui non seulement n'ont pas obtenu la majorité absolue, mais qui ont plusieurs milliers de voix de différence.

Ainsi, dans l'exemple produit par notre confrère, le 4^e candidat radical qui a 23.841 voix doit céder son siège

au candidat conservateur qui n'obtient que 17.680 voix ! Au surplus, le candidat radical battu n'a qu'une différence de 500 voix environ avec ses collègues de liste ! C'est de la proportionnelle, mais nos ancêtres qui firent des Révolutions pour établir le Suffrage universel, n'avaient pas pensé, qu'un jour, leur œuvre qui coûtait tant d'efforts serait abâtardie de cette façon-là !

L. B.

Comment ils votent

L'Officiel du 20 avril publie une protestation de M. Ch. Bernard, député, qui se plaint d'avoir été porté dans un scrutin, comme ayant voté pour, alors qu'il avait voté contre. Cette protestation a été inscrite au procès-verbal, et ce fut tout. A la Chambre, on est habitué à ce genre de passe-passe de bulletins, parce que, dit-on, il est normal que les députés présents votent pour les députés absents. Or, selon le proverbe, l'absent a toujours tort. En effet, la protestation de M. Bernard a été enregistrée au procès-verbal et insérée à l'Officiel, mais la rectification du vote n'a pas été faite. Telle est la conséquence du vote par procuration pratiqué couramment par nos honorables.

Au surplus l'Officiel n'enregistre pas les incidents d'une façon exacte : il ne publie que des comptes-rendus soigneusement revus, corrigés, épurés. L'Officiel a simplement mentionné la protestation.

Mais le chroniqueur parlementaire de la France du Sud-Ouest n'a pas cru devoir observer pareille discrétion. Au sujet de cette protestation, il écrit dans la France du Sud-Ouest du 20 avril :

M. Charles Bernard se plaint qu'ayant voté contre la réforme électorale on l'ait porté comme ayant voté pour.

M. Jean Bon. — C'est un huissier qui vote pour vous.

M. Charles Bernard. — Vous mentez.

M. Jean Bon. — C'est vous qui mentez.

M. Deschanel. — Je vous rappelle à l'ordre tous les deux (Hilarité).

Cette petite altercation entre deux députés est amusante, mais combien supérieurement suggestive !

Comme on le voit d'après le compte-rendu de notre confrère bordelais, — compte-rendu exact, — il y a un menteur : ou le député qui accuse son collègue de confier sa boîte à bulletins à un huissier de la Chambre ou le député qui nie l'avoir confiée !

Ce qui est vrai, c'est que l'incident a eu lieu et ce qui est regrettable, c'est qu'une accusation de ce genre n'ait nullement ému la Chambre. C'est donc la preuve que la pratique du vote par procuration existe et qu'elle dégénère en un je m'en f...ichisme peu banal.

Les huissiers de la Chambre sont certainement de braves gens, et même, dit-on, des personnages influents ; mais, en vérité, ce ne sont pas eux qui sont chargés de représenter les électeurs ! Et ceux-ci, ce nous semble, seront légèrement « estomacés » d'apprendre comment on vote, parfois, au Parlement !

L. B.

Votes de nos députés

Sur l'ensemble de la proposition de loi portant modification aux lois organiques sur l'élection des députés, nos députés ont voté :

Pour : M. de Monzie
Contre : M. Bécays
M. Malvy absent
La Chambre a adopté par 287 voix contre 138

Au Sénat

Par arrêté de M. le Ministre de la justice du 12 avril courant, nous apprenons avec plaisir que M. Loubet, le dévoué et sympathique sénateur du Lot, a été nommé membre de la commission chargée de l'étude et du relèvement du tarif des officiers publics et ministériels.

Légion d'honneur

M. Grillet, chef de bataillon au 131^e territorial d'infanterie est promu au grade de chevalier de la légion d'honneur. Nos félicitations.

Médaille militaire

La médaille militaire, la croix de guerre avec palme ont été attribuées au soldat Giraud du 7^e.

Voici la citation :
« Soldat d'un entrain et d'un courage admirables. Au front depuis décembre 1914, a donné, en toutes circonstances, le plus bel exemple d'intrépidité et de mépris du danger, notamment aux affaires de Frise, d'Asseville, de Vauxaillon, d'Urlebise et de Reims. Au cours des combats d'octobre 1918, s'est dépensé sans compter comme agent de liaison volontaire, pour accomplir les missions les plus périlleuses. Malgré les plus violents bombardements, a assuré la transmission des ordres aux unités en lignes avec une audace et un sang-froid dignes de tout éloge. Quatre blessures. Cinq citations. »

Au 7^e

M. Mauriot est nommé lieutenant-colonel au 7^e d'infanterie : (maintenu détaché).

Promotions

MM. Debray et Le Flao, sous-lieutenants au 7^e d'infanterie sont promus lieutenants à titre temporaire et maintenus au 7^e. La promotion part du 22 juin 1918.

M. Davon, sous-lieutenant de réserve au 7^e est promu lieutenant à la date du 8 novembre 1918.

Mutation

M. Chambrelant, lieutenant au 369^e d'infanterie passe au 7^e d'infanterie.

Administration

Nous apprenons avec plaisir que M. Rey sympathique sous-préfet de Gourdon, est nommé sous-préfet d'Arcis-sur-Aube.

Nous lui adressons nos vives félicitations.

Les chauffards

Le prix de l'essence a baissé dans de notables proportions : ça se voit au nombre d'autos qui circulent sur les routes. Nous nous exprimons de dire que tout cela est très bien.

Nos petites cités qui reçoivent la visite des touristes y trouvent leur compte et ne peuvent que se montrer enchantées de la libre circulation des automobiles sur nos routes.

Mais à côté des bons touristes, qui font gentiment leur circuit à vitesse moyenne, de façon à jouir du paysage, il y a malheureusement les chauffards.

Ceux-là brûlent les routes, sans souci de l'essence qu'ils emploient. Ils font de l'auto pour se griser de vitesse, pour « épater » les piétons, souvent, ils effraient les chevaux qui se cabrent et ils sont la cause de quelques accidents se produisant.

Dans la traversée des villages et des villes, ils ne daignent pas ralentir : ils filent à toute vitesse ; de plus, ils prennent plaisir à passer, à repasser dans les principales artères avec l'unique désir de faire soulever des nuages de poussière. « Je poudre les passants », disait un jour un de ces peu intéressants chauffards : « ça m'amuse. »

Les piétons ont le droit aussi de circuler dans les rues, sur les Boulevards. Il n'ont pas la sottise prétention de demander l'interdiction de la circulation des autos. Ils se contentent simplement de demander que cette circulation soit réglementée.

Des arrêtés préfectoraux, municipaux l'ont réglementée : il suffit donc d'appliquer ces arrêtés contre les chauffards, c'est-à-dire contre les « falloux » qui prennent du plaisir lorsqu'ils éblouissent les piétons de boue quand il pleut, lorsqu'ils les couvrent de poussière quand le temps est sec.

Avec ces chauffards, les pires accidents sont à craindre : c'est miracle qu'ils ne soient pas plus nombreux. C'est pourquoi, il est urgent que les arrêtés réglementant la vitesse des autos soient appliqués, et surtout il est de sécurité publique que les amateurs de vitesse ne prennent pas nos boulevards pour des pistes.

Les conducteurs d'autos officielles, ceux-là notamment, ne doivent pas ignorer les règlements, et oublier que l'essence qu'ils emploient inutilement est payée par les contribuables.

— Bornons-nous à ce simple avertissement qui, espérons-le, sera compris !... L. B.

Conseil de Préfecture

M. Lescale, conseiller de Préfecture est désigné pour remplir, pendant l'année 1919, les fonctions de vice-président du Conseil de Préfecture du Lot.

Compatriote

Notre vaillant compatriote, le capitaine Georges Delmas, vient d'être affecté, sur sa demande, à l'armée du Levant. Il va rejoindre sa nouvelle affectation en Palestine.

Tous nos vœux à ce brave et sympathique Cadurcien.

Nécrologie

Mardi, 22 avril, ont eu lieu, dans la Chapelle du Séminaire les obsèques de M. l'abbé Blanc, aumônier volontaire du 7^e de ligne, et mort à l'hôpital de Cahors, épuisé par les fatigues de la campagne. Quoique réformé, il avait voulu faire son devoir. Plusieurs fois grièvement blessé, titulaire de nombreuses citations, il avait été 4 fois proposé pour la Médaille militaire. Il était parti comme simple soldat, lui, licencié es-lettres et deux fois docteur.

Une foule nombreuse d'habitants, 90 prêtres démobilisés, le Chapitre, une délégation du 7^e accompagnaient le char funèbre dont les cordons étaient tenus par 4 officiers, chevaliers et officiers de la Légion d'honneur ; 4 sous-officiers portaient un drap.

A la fin de l'office, l'absoute a été donnée par Monseigneur l'Evêque qui a prononcé le panegyrique du défunt, dont il a lu une lettre, écrite il y a 2 ans devant lui être remise le jour de sa mort. Son grand bonheur était de mourir « pour l'Eglise et la France ».

Au cimetière, M. Martin, avocat, a pris la parole au nom de la Jeunesse catholique et a retracé la carrière de son regretté collaborateur.

Ensuite, M. Chéry professeur au lycée, qui, aux fronts d'Artois et de Champagne, avait souvent rencontré cet aumônier modeste et héroïque, en première ligne, est venu saluer son cercueil.

Messieurs, C'était devant Arras, non loin d'Achicourt, aux maisons effondrées, déchiquées, dételées par la mitraille. Au bord de la route, sur un tas de pierres, un soldat, haletant, se reposait, le visage livide, épuisé, émacié par la fatigue. Nos regards s'étaient entrecroisés, je reconnus un brancardier, aumônier volontaire de régiment, c'était l'abbé Blanc.

Mais, à son état de santé, à ce sac surchargé, digne d'un légionnaire romain, et auquel il ajoutait le poids d'un aniel portatif qu'il tenait à la main, je compris qu'il se rendrait difficilement à l'unité à laquelle il venait d'être affecté. Jeus la satisfaction de le reconforter matériellement et de lui faciliter ce trajet pénible à l'aide d'un terrain argileux, détrempé par la pluie, à peine praticable.

Je devais le revoir plus tard, au front de Champagne, lors des attaques de Moronvilliers.

Durant cette longue guerre, d'une saugerie inédite dans les fastes historiques, l'abbé Blanc s'est dépensé sans compter, et s'il avait pu calculer, peut-être aurait-il été effrayé du court délai qui lui accordait la Mort, pour attendre le terme fatal et final, auquel nul ne saurait échapper.

Mais, prêtre et soldat, il allait de l'avant, ignorant les dangers, avec un mépris profond des stridentes trajectoires que les projectiles décrivait au-dessus de sa tête, volait en pleine action pour secourir ses infortunés camarades : médecin du corps et de l'âme. Aussi ses concitoyens, fiers d'enregistrer ses blessures et ses citations répétées, ont-ils inscrit son nom sur le tableau d'Honneur des Quercynois tombés pour la France.

Voilà pourquoi moi aussi qui, si souvent, ait dit un dernier adieu à nos compatriotes, dormant là-bas leur dernier sommeil dans ces plaines, où maintenant égare le silence, j'ai voulu saluer les dépouilles mortelles de ce modeste héros, que j'ai vu à l'œuvre, s'épuiser journellement pour la France et mourir, ici, pour elle, sur un grabat d'hôpital. Mais il eut la satisfaction d'entendre les allégresses carillonnantes de nos cloches, annonçant au monde le triomphe du droit et de la

justice sur la force, l'iniquité et la barbarie.

Il m'a semblé aussi que ma voix serait pour lui, l'écho lointain et affaibli de la tranchée où nous avons assisté à ce spectacle sublime de tous les Français, sans distinction de castes, d'origines, d'opinions, combattant côte à côte, fraternellement, ayant rejeté loin d'eux tout dissentiment politique, philosophique ou religieux, pour la même cause et grâce à l'union sacrée, réalisant, selon l'expression d'un grand Français, à la tribune du parlement, cette trinité glorieuse du soldat de France, du soldat de l'idéal et du soldat de Dieu.

Mairie de Cahors

Le Maire de la ville de Cahors, a l'honneur d'informer la population que la distribution des feuilles de tickets de pain pour le mois de mai sera sérieuse par lettres alphabétiques.

Les chefs de ménage dont le nom patronymique commence par les lettres : A, B, C, devront se présenter les 25 et 26 avril.

D à L, les 27 et 28 avril.
M à Z, les 29 et 30 avril.

Prière de vouloir bien, pour faciliter la tâche des distributeurs et éviter des erreurs regrettables, mettre en tête de toutes les cartes à présenter celle du chef de ménage.

Note importante. Il est expressément recommandé aux personnes qui retirent les feuilles de tickets d'en vérifier attentivement le nombre car il ne sera tenu aucun compte des réclamations qui pourraient se produire.

Fêtes annuelles de villages

Le Préfet du Lot informe MM. les Maires que les fêtes annuelles de villages peuvent être rétablies suivant les usages en vigueur avant la mobilisation.

Les petites coupures

Une distribution des nouvelles coupures de 1 fr. et de 0 fr. 50 (série J) sera faite à la Banque de France, jeudi prochain 1^{er} mai : de 9 h. à 10 h. et de 14 h. à 15 h. — Le minimum des échanges est fixé à 50 fr. pour chacun des deux types.

Accidents de travail

Un tourneur, à la gare, Emile Creveille, s'est fait, avec une plane, une plaie contuse à l'annulaire droit.

Un monteur, à la gare, nommé André Theil, occupé à dévisser un boulon, s'est blessé au pouce droit dont l'ongle a été arraché.

Un ouvrier charretier à la minoterie Conduché, le nommé Pierre Degay, s'est blessé assez sérieusement à un mollet en manipulant une planche lourde.

Ces accidents mettent les blessés dans l'incapacité de reprendre leur travail avant une huitaine de jours.

Crégols

Battue aux sangliers. — Dimanche, le Rallye Nevraval organise une battue dans les environs de Crégols. A midi, aura lieu la réunion générale de la Société.

Au cours de cette réunion les résultats des battues seront communiqués. Nous pouvons dire que ces résultats sont magnifiques. Le Rallye Nevraval a fait du bon travail au cours de la saison, car un grand nombre de sangliers ont été abattus.

Gridou

Notre compatriote M. Jacques Soulié, mutilé de la guerre, a été nommé directeur-gérant du « Puy », l'organe de presse mensuel qui paraîtra prochainement et, dont « l'Association des mutilés de Cahors » a décidé tout récemment la création.

Latronquière

Conférence patriotique. — M. Cros, professeur d'histoire du collège de Figeac, fera, sous le patronage de l'Union des grandes associations françaises, et sous les auspices de M. l'inspecteur d'académie, une conférence à Latronquière, dimanche prochain 27 avril, à 3 h. 30 de l'après-midi, sur le sujet suivant : « La Victoire et ses conséquences ».

Gourdon

Battue aux sangliers. — Nous apprenons que dimanche prochain 27 courant, une battue aux sangliers aura lieu dans la commune du Vigan et dans celle de St-Cirg-Soullaguet, sous la direction de M. de Camy.

Le départ est fixé sur la place de la mairie du Vigan à 8 heures (heure légale).

Nous engageons vivement tous les chasseurs de la région à se joindre aux bons fusils du pays, dans l'intérêt général, car ces terribles maraudeurs font des dégâts considérables dans toute la contrée.

Saint-Germain

Foire. — Notre foire du 22 courant a été peu importante en raison des pressants travaux de la saison et aussi du beau temps. Voici les cours pratiqués : bœufs gras, 390 francs les 100 kilos ; bœufs de travail, de 2.000 à 3.500 fr. la paire ; très peu de transactions se sont opérées : moutons gras, 4 fr. le kilo, poids vif ; chevaux de 9,90 à 1 fr. le demi-kilo ; poulets et poules en petit nombre, de 5,50 à 6 fr. le kilo ; oeufs, 2,75 à 3 fr. la douzaine.

DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 10.

A LA CONFERENCE

L'Italie et le traité

Dans les milieux diplomatiques on insiste sur ce fait que si les Italiens quittent la Conférence la signature des préliminaires de paix devient impossible, puisque le traité de Londres engage tous les Alliés solidairement.

Partiront-ils ?

L'animation à l'hôtel Edouard VII, où sont descendus les délégués italiens, est considérable. M. Lloyd George y arrive à 10 heures 15. Il s'enferme avec M. Orlando. A 11 heures on confirme le départ de MM. Orlando et Barzilai pour l'Italie à 2 heures. Le général Diaz partirait ce soir ou demain.

Clemenceau croit

A UNE ENTENTE FINALE

Au ministère de la guerre et dans l'entourage de Clemenceau on espère que tout s'arrangera et que les Italiens ne partiront pas.

L'impression en Italie

De Rome : On s'attend à Rome, à Milan et dans les grandes villes italiennes à des manifestations à propos de la discussion des revendications italiennes à la Conférence de la Paix.

Les Japonais délibèrent

Les délégués japonais prendront, aujourd'hui, des décisions importantes.

La faillite du bolchevisme EN HONGRIE

De Zurich : D'après les dernières nouvelles, le gouvernement bolcheviste hongrois serait en complète faillite. La panique règne à Budapest à la suite de l'AVANCE RAPIDE des troupes roumaines et tchéco-slovaques.

Le gouvernement de Bela Kuhn essaie de se maintenir par des actes de violence et des arrestations dans les campagnes. Les paysans fuient sans merci les agitateurs bolchevistes.

L'Autriche se défend

A Vienne on procède à l'arrestation des agitateurs hongrois trouvés porteurs de sommes d'argent.

L'Egypte et l'Angleterre

D'après le Daily Mail, les Etats-Unis viennent de reconnaître le protectorat anglais sur l'Egypte.

Commerce avec l'ennemi

D'après le Daily Mail la liste noire des Alliés contenant le nom des maisons ayant fait du commerce avec l'ennemi sera annulée lundi.

Les marins anglais à Paris

Les officiers, sous-officiers et marins anglais ont visité le Louvre ce matin.

AGENT SÉRIEX ET ACTIF

est demandé pour le département par CHOCOLAT MASSON, 91, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. Indiquer références.

A VENDRE

1 OMNIBUS avec flèche et brancards. Très bon état. Convenable pour famille ou hôtel. Adresse au bureau du journal.

Ouvriers boulangers

Bien payés, demandés à la Boulangerie de Saint-Georges, Cahors.

PATE de TOMATES CONCENTRÉE en Caisse de 250 boîtes de 1/8, à fr. 110 la Caisse, en gare CETTE. S'adresser A. ENCUIX, Fruits, à CETTE (HERAULT).

A VENDRE

Bonne occasion
Petit omnibus très confortable en bon état à un ou deux chevaux.
Ecr. Madame Courthiade, Concorès (Lot).

FABRIQUE de MOUSSEUX, 3, avenue de l'Écho, Parc St-Maur (Seine), demande des représentants actifs.

ÉTUDE DE M^e Pierre DESPRATS LICENCIÉ EN DROIT AVOUÉ A CAHORS rue du Portail-Alban n° 10.

Purge d'hypothèques légales

Insertion prescrite par le décret du 17 juin 1916

A la date du onze avril 1919, le sieur Guillaume Molinié, propriétaire aux Ous-bas, commune de Carnac-Rouffiac, présentait à Monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors par le ministère de Maître Mazières, suppléant de Maître Desprats avoué, une requête tendant à obtenir la reprise du cours des délais de purge de l'hypothèque légale des mineurs Anastasie Hébrard et Roger Hébrard, sur un entier article au lieu dit le Pouget, commune de Carnac-Rouffiac, en nature de terre labourable, pré et friche, tenant à Del-four, Lalabarde, Mouldouren, au ruisseau du Poujol et à l'acquéreur, acquis par ledit Guillaume Molinié de Madame Marie Bruniol, veuve de Urbain Hébrard, demeurant au Boulv (Lot).

A la suite de cette requête, Monsieur le Président du Tribunal a rendu le dix-huit avril 1919 l'ordonnance ci-après :

Nous Président du Tribunal civil de Cahors, vu la requête ci-dessus, vu le décret du 17 juin 1916 en matière de purge d'hypothèques légales, vu notre précédente ordonnance en date du onze avril 1919 autorisant M. Guillaume Molinié à faire les notifications prescrites par ce décret.

Vu l'avis de réception de la lettre recommandée adressée avec notification de ladite requête, à la date du douze avril courant par Maître Desprats, avoué de Monsieur Molinié, à Madame Marie Caumont, veuve Hébrard Louis, demeurant au Boulv (Lot), subrogée tutrice des mineurs Anastasie Hébrard et Roger Hébrard ;

Attendu que les formalités prescrites par ledit décret en vue de l'autorisation de la reprise des délais de purge ont été remplis.

Autorisons la reprise du cours des délais de la procédure de purge de l'hypothèque légale des mineurs Anastasie Hébrard et Roger Hébrard, sur les immeubles acquis de la dame Marie Bruniol veuve de Urbain Hébrard, leur mère, demeurant au Boulv (Lot), par Monsieur Guillaume Molinié, subrogé, suivant acte retenu le treize octobre mil neuf cent dix-huit par Maître Derrupé, notaire à Sautet ; Réservons à toute personne intéressée le droit de former opposition à cette reprise des délais, et prescrivons la fixation de la présente ordonnance à la requête du sieur Guillaume Molinié, dans le « Journal du Lot » imprimé à Cahors.

Donné au Palais de Justice à Cahors le dix-huit avril mil neuf cent dix-neuf.

Le Président : F. GRIMALT, signifié.

NOTA. — Toute personne intéressée pourra, dans le mois qui suivra la présente insertion, former opposition motivée à la reprise des délais par simple lettre recommandée adressée au greffier du Tribunal compétent.

Pour insertion : Le suppléant de M^e Desprats, Signé : MAZIERES.

Le Gérant : A. COUESLANT. Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

Etude de M^e MALET NOTAIRE A CAHORS

Dernière insertion

Suivant acte reçu par M^e Malet, notaire à Cahors, le 10 avril 1919, Madame Germaine Laparra, sans profession, veuve de Monsieur Marcel Boyé, demeurant à Labéraudie, commune de Pradines, a vendu à Madame Irma Sourdes, propriétaire demeurant à Cahors, veuve de Monsieur Jean Besson, appelé en famille Maurice, le fonds de commerce de boulangerie, sis à Cahors, rue St-Pierre n° 10.

Pour les oppositions, domicile est élu en l'étude dudit M^e Malet.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers de la vendueuse devront, pour conserver leurs droits, former opposition au domicile sus-indiqué, dans les 10 jours qui suivront la présente insertion.

Pour dernier avis : MALET, notaire.

Boulangerie à vendre

à CAHORS. S'adresser à M^e Malet, notaire à Cahors.

REPRÉSENTANTS

bien introduits dans maisons alimentaires sont demandés partout par Société case Colbert 397, MARSEILLE.

LE PETIT JACQUES

PAR JULES CLARETIE De l'Académie Française PREMIÈRE PARTIE VIII CLAIRE MORTAL

« L'assassin de Laverdac, disait la voix, c'est Mortal ! » Claire résistait, elle ne voulait pas écouter, elle ne voulait pas croire. Et cependant, en dépit d'elle-même, tout son être, tous ses soupçons, toutes ses terreurs, toutes ses craintes lui faisaient entrer cette conviction dans le cœur. C'était Mortal ! Ah ! le misérable !

D'abord, la malheureuse fut faible, éffrayée. Elle n'eût osé relever la tête. Cet homme lui faisait peur. Terreur non égoïste, mais terreur instinctive, comme on se recule sans raisonner lorsqu'on se heurte à quelque coquin. Bientôt d'ailleurs elle s'enhardit. Forte de sa pensée et du soupçon, elle se résolut à lutter face à face avec Daniel. Elle en aurait raison, c'était sa ferme assurance. Elle le dompterait, fut implacable qu'il fût. Elle fit, du

fond de son âme, le sacrifice mental de son existence et de son repos et elle se dit enfin :

— Nous verrons si, dans ma faiblesse et dans mon honnêteté révoltée, je ne suis pas plus forte que cet homme qui est l'audace et le mal !

Décidée à lutter, Claire Mortal procéda comme les natures faibles et nerveuses lorsqu'on les jette hors des gonds. Elle aborda la situation de front et chercha une explication comme elle eût donné un assaut. Mortal en fut d'abord étonné, puis inquiet, quoiqu'il n'eût rien du timide. Mais il sentait bien que cette femme tenait entre ses mains la sécurité de sa vie.

Claire avait dit tout haut ce qu'elle pensait tout bas, sans réticence et sans ambages. Elle avait marché droit à son mari et ce cri était sorti de ses lèvres :

— Ce n'est pas l'homme qu'on a arrêté qui a assassiné Paul Laverdac, c'est vous !

A cette attaque nouvelle, Mortal avait essayé de répondre par son habituelle ironie :

— Je vous remercie, ma chère, de vouloir bien prendre pour un meurtrier l'homme dont vous avez accepté le nom.

— Que vous ayez tué M. Laverdac en duel, ce qui est probable, ou que vous l'ayez attiré dans un guet-apens et frappé, ce qui est possible, dit Claire, en bravant du regard son mari, et en appuyant sur les derniers mots, je jurerais que c'est de votre main

qu'il est mort.

— Il y a, fort heureusement pour moi, répliqua Mortal toujours ironiquement, un coupable entre les mains de la justice.

— Qui vous dit que ce soit là un coupable ?